



Le Maire de SAINT-CYR-EN-VAL

A

Mesdames, Messieurs les élus  
Adjoints au maire  
Conseillers municipaux délégués  
Conseillers municipaux

À Saint-Cyr-en-Val, le 29 juin 2022

Dossier suivi par le Secrétariat Général

 [sg@mairie-saintcyrerval.fr](mailto:sg@mairie-saintcyrerval.fr)

Tél : 02.38.76.66.29

**Objet** : Convocation et ordre du jour à la séance du conseil municipal –4 juillet 2022

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L.2121-11 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil municipal en mairie annexe, **le Lundi 4 juillet 2022 à 18h15.**

En application de l'article L2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques. Le public est donc autorisé à y assister.

### **ORDRE DU JOUR**

Conformément à l'article L2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 juin 2022 ;
3. Compte-rendu des décisions prises par le Maire (articles L2122-22 et 23 du code général des collectivités territoriales) ;

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

4. Approbation du protocole transactionnel suite à médiation (rapporteur le Maire)
5. Modification – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres (rapporteur le Maire)
6. Ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole. (rapporteur Mme Peixoto)

#### **RESSOURCES HUMAINES**

7. Tableau des effectifs et des emplois (rapporteur le Maire)
8. Recrutement en contrat d'apprentissage (rapporteur le Maire)
9. Recrutement en contrat Parcours Emploi Compétences (rapporteur le Maire)

10. Mise à jour – Recrutement de vacataires pour la distribution de publications municipales (rapporteur le Maire)
11. RIFSEEP – Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'encadrement (rapporteur le Maire)
12. Reconduction du dispositif de recrutement de vacataires ACM 2022-2023 (rapporteur le Maire)
13. Convention du COS – Arbre de Noël (rapporteur le Maire)

#### **FINANCES**

14. Demande d'une subvention auprès du département du Loiret – Participation financière aux cours d'éducation musicale dispensés dans les écoles élémentaires pendant le temps scolaire, année scolaire 2021/2022 (rapporteur M Vasselon)

#### **INFORMATIONS**

#### **QUESTIONS ORALES**

En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-delibRE.

Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via i-delibRE. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire  
Vincent MICHAUT

